

Image not found or type unknown



Litige avec constructeur de maison individuelle

Par **rouault_old**, le **07/07/2007** à **13:02**

Bonjour, la construction de notre maison en est à 7 mois de retard. Nous avons refusé la remise des clés car le descriptif est inachevé. Suite à ce refus, le constructeur veut arrêter de nous payer les pénalités de retard et veut nous en déduire car nous avons fait des peintures à l'intérieur alors qu'il ne nous a donné les clés sans conditions. Il nous fait du chantage pour que l'on signe sans l'achèvement des travaux. Faut-il contacter un avocat? Combien cela coûte-t-il? Nous avons rendez-vous à sa demande le 13 juillet. Merci de vos conseils.

M. MME ROUAULT